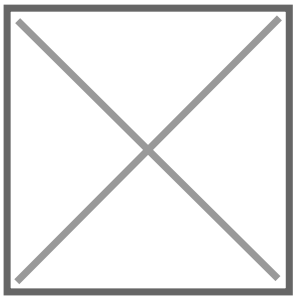
APPEL D’OFFRE

Exécution des travaux de réhabilitation de périmètre irrigués dans le département des Nippes, de la Grand-anse et du Centre, répartis en huit (8) lots



Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

Portée : |
Avis n° : MARNDR/PARSA/T/AON-29/25
Date de parution : 14/11/2025 | **Date de clotûre :** 05/12/2025

| **Domaine d'activité :** Travaux

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

DESCRIPTION



République d’Haïti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MARNDR)

Projet d’Agriculture Résiliente pour la Sécurité Alimentaire (PARSA)

Accords de Don no IDA-D9830 et IDA-E1570

Appel d’Offres National : MARNDR/PARSA/T/AON-29/25

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS DANS LE DÉPARTEMENT DES NIPPES, DE LA GRAND-ANSE ET DU CENTRE, RÉPARTIS EN HUIT (8) LOTS

Émis le : 13 novembre 2025

1. La République d'Haïti a obtenu un prêt de la Banque Mondiale pour financer le coût du *Projet d'Agriculture Résiliente pour la Sécurité Alimentaire (PARSA)* et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché[1] *Exécution des travaux de réhabilitation de périmètre irrigués dans le département des Nippes, de la Grand-anse et du Centre, répartis en huit (8) lots :*

Nippes

- *Lot 1 : Périmètre de Demizaine dans la commune de Fond des Nègres ;*
- *Lot 2 : Périmètre de Monnery dans la commune de Petit Trou de Nippes ;*
- *Lot 3 : Périmètre de Lotier dans la commune de l'Asile ;*
- *Lot 4 : Périmètre de Plaine Cocoyer dans la commune de Baradères ;*
- *Lot 5 : Périmètre de Carièce (Pak bèf) dans la commune de Fond des Nègres.*

Grande Anse

- *Lot 6 : Périmètre de Ranja dans la commune de Latibolière ;*

Centre

- *Lot 7 : Périmètre de de Saltadère dans la commune de Cerca la Source ;*
- *Lot 8 : Périmètre de Goyave dans la commune de Thomonde*

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un, plusieurs, ou la totalité des huit (8) lots. Ils devront soumettre des offres distinctes pour chaque lot. L'attribution sera préférentiellement limitée à un maximum de deux (2) lots par soumissionnaire. Toutefois, si certains lots ne sont pas attribués, des lots additionnels pourront être attribués, sous réserve de la qualification du soumissionnaire pour chacun des lots supplémentaires concernés.

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement *Rural* invite, par la présente, les Soumissionnaires éligibles à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation de l'exécution des travaux de réhabilitation de périmètres irrigués dans le département des Nippes, de la Grand-Anse et du Centre, et construction de bureaux pour les associations des irrigants.

1. La passation des marchés sera conduite par mise en concurrence nationale par Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteur de FPI » *septième édition, septembre 2025* » disponible sur www.worldbank.org/procure et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : *40%*. et pour le coût-prix de l'Offre : *60%*.

5. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de L'Unité de Passation des Marchés de la Banque Mondiale du MARNDR, à l'adresse suivante : **passationmarche.bm@agriculture.gouv.ht**et examiner le Dossier d'Appel d'Offres tous les jours ouvrables de 9h am à 3h 00 pm à l'adresse indiquée ci-dessous.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retiré gratuitement par tout Soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le dossier d'appel d'offres sera transmis *par courrier électronique.*

7. Les Soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 5 décembre 2025, à midi (12 : 00 p.m.). La soumission des offres par voie électronique sera permise. Toute soumission reçue en retard sera écartée.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une ***Déclaration de Garantie d'Offre***.

9. Les Offres doivent être accompagnées d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS).

10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution des Marchés, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Adresse électronique : ***passationmarche.bm@agriculture.gouv.ht***

Téléphone : (509) 4701 2605

Vernet JOSEPH

Ministre